



**HAL**  
open science

## Master Droit public

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit public. 2010, Université Savoie Mont Blanc. hceres-02041125

**HAL Id: hceres-02041125**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041125v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague A

## ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université de Savoie - Chambéry

Demande n° S3110052769

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit public

## Présentation de la mention

La mention « Droit public » est intégrée dans le cursus des études juridiques de l'Université de Savoie. Elle est déclinée autant en M1 qu'en M2 en trois spécialités : « Collectivités territoriales », « Droit, administration et politiques publiques », « Droit de l'action humanitaire internationale ».

## Avis condensé

- Avis global :

Pour ce qui est du M1, la mention « Droit public » proposée par l'Université de Savoie est de facture classique, à la fois généraliste et spécialisée. Elle est de bon niveau et est bien positionnée dans le cursus des études juridiques. Au niveau du M2, on peut constater une volonté d'enrichissement de l'offre de formation. La spécialité « Collectivités territoriales » répond à des besoins locaux et est cohérente dans sa vocation à former des fonctionnaires territoriaux. La spécialité « Droit, administration et politiques publiques », co-habilitée avec l'Université Grenoble 2 - Pierre Mendès France (UPMF), répond au besoin d'offrir la possibilité d'une poursuite d'études en doctorat aux étudiants savoyards. La co-habilitation avec l'UPMF semble cependant déséquilibrée dans la mesure où un seul séminaire est enseigné à Chambéry. L'ouverture de la spécialité « Droit de l'action humanitaire internationale » s'inscrit dans le développement de ce type de formation au plan national et international. La proximité de Genève, siège de nombreuses ONG, est présentée comme un atout. La co-organisation avec le département LEA (Langues étrangères appliquées) de l'UFR Lettres peut sembler intéressante. La présence de cette spécialité dans la mention risque néanmoins d'altérer la lisibilité globale de cette dernière.

- Points forts :

- L'offre de formation combine aspects généralistes et spécialisations.
- La liaison avec les milieux socio-professionnels est bonne.
- L'adossement à la recherche existe dans la mesure où l'EA 4143 (équipe d'accueil) entend compléter ses thématiques de recherche.

- Points faibles :

- L'ouverture internationale n'est pas assez importante en termes de réseaux et de programmes.
- L'intégration d'une spécialité de droit international peut s'avérer délicate.
- La co-habilitation avec l'UPMF est déséquilibrée, même si c'est cette dernière université qui est porteuse de la spécialité en question.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B



- Recommandations pour l'établissement :
  - Il est souhaitable de mieux définir l'intégration d'une spécialité de droit international dans la mention « Droit public ».
  - Il faudrait en outre envisager un meilleur adossement à la recherche de la spécialité « Droit de l'action humanitaire internationale », les moyens du CDPPOC (Centre de Droit Privé et Public des Obligations et de la Consommation) ne paraissant pas à même de permettre à ce laboratoire d'investir ce domaine de recherche.
  - L'ouverture internationale de la mention est à développer.

## Avis détaillé

### 1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques de la mention « Droit public » de l'Université de Savoie sont les suivants : former des juristes spécialisés en droit et politiques publiques ainsi qu'en droit humanitaire. Il s'agit également d'offrir aux étudiants la possibilité de préparer les concours administratifs et/ou de poursuivre leurs études en doctorat.

Les objectifs professionnels visent à répondre aux besoins des collectivités territoriales et à promouvoir la formation de juristes compétents dans le domaine de l'humanitaire et de l'aide au développement.

### 2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention « Droit public » complète utilement l'offre de formation de l'Université de Savoie dans le domaine des études juridiques. Elle s'inscrit dans le cadre d'une concurrence « mesurée » avec les formations de même type proposées par les universités de la région (Grenoble 2, Lyon 2 et Lyon 3).

L'adossement à la recherche repose sur l'existence d'une équipe d'accueil (EA 4143 - CDPPOC), qui se propose d'investir le domaine des interventions publiques, mais dont les recherches dans celui du droit humanitaire sont loin d'être efficaces.

Des partenariats existent avec les milieux socio-professionnels (collectivités locales, OPAC -Office Public d'Aménagement et de Construction-, associations du développement et ONG). Il est cependant difficile de mesurer l'impact de ces partenariats sur l'insertion professionnelle des étudiants compte tenu des informations fournies.

L'ouverture internationale consiste essentiellement en la possibilité d'accueil d'étudiants étrangers et en la mise en place de programmes Erasmus.

### 3 ● ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La mention « Droit public » comporte trois spécialités tant en M1 qu'en M2 et donne lieu à deux parcours indéterminés et un parcours professionnel. La cohérence entre le M1 et le M2 est bonne (existence d'un tronc commun en M1). Toutefois, le choix d'une spécialité en M1 conditionne le suivi de la spécialité en M2. Les procédures d'évaluation des étudiants restent conformes aux normes universitaires (contrôle continu, stage, mémoire, contrôle terminal).

La politique des stages est pertinente, la mention offrant des stages conséquents (minimum 3 mois). Un effort a été consenti sur les mutualisations. Une spécialité (« Droit, administration et politiques publiques » - parcours recherche « Droit public approfondi ») est co-habituée avec l'UPMF. La spécialité « Droit de l'action humanitaire internationale » est co-organisée avec le département LEA de la Faculté des lettres de l'Université de Savoie.

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et intègre des professionnels (surtout en M2). Le pilotage de la formation est collégial (porteur de la mention associé aux responsables de spécialités), mais aucun conseil de master ne semble avoir été prévu.



4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Les étudiants sont recrutés au niveau local et régional pour l'essentiel. Les flux étudiants sont corrects et les taux de réussite semblent importants. Si l'évaluation par les étudiants est envisagée, le dossier est assez peu renseigné sur les modalités suivies à cet effet. Certaines défaillances notamment dans le domaine de l'informatique ont été constatées.

L'analyse à 2 ans des diplômés n'a été effectuée que pour la spécialité « Collectivités territoriales », mais un effort a été réalisé dans l'organisation d'enquêtes quant au devenir des diplômés.

Le bilan prévisionnel fait état d'une augmentation attendue des flux étudiants.

L'auto-évaluation fournie par les responsables de la mention apparaît réaliste et tient compte des moyens de l'Université de Savoie.



# Avis par spécialité

## Droit, administration et politiques publiques.

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement porteur (Université Grenoble 2 - Pierre Mendès France).

## Collectivités territoriales

- Avis :

Cette spécialité professionnelle qui s'appuie sur un M1 généraliste et un M2 spécialisé a vocation à former les étudiants en vue d'intégrer les services publics territoriaux. Elle assure une formation polyvalente et s'inscrit favorablement dans le tissu socio-professionnel local, tant au niveau des partenariats institutionnels qu'au niveau de l'insertion professionnelle des diplômés.

- Points forts :
  - Polyvalence des enseignements.
  - Intégration des professionnels dans l'équipe pédagogique.
  - Bonne insertion professionnelle des diplômés.
- Points faibles :
  - Insuffisance des séminaires pratiques.
  - Conditions du cursus en formation continue pas vraiment adaptées.
- Recommandations pour l'établissement :
  - Favoriser une approche plus pratique des enseignements.
  - Aménager un véritable cursus en formation continue.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

## Droit de l'action humanitaire internationale.

- Avis :

Il s'agit d'une spécialité nouvelle dans une discipline porteuse et en plein essor. La pluridisciplinarité de la formation est satisfaisante. L'aspect professionnalisant est soutenu par un stage pouvant aller jusqu'à 6 mois. Les interrogations suscitées par cette spécialité portent, d'une part, sur l'adossement à la recherche qui n'est pas suffisant au vu des thématiques de recherche investies par le centre en support, d'autre part, sur l'intégration quelque peu artificielle de la spécialité dans une mention de droit public interne.

- Points forts :
  - Pluridisciplinarité de la formation.
  - Forte ouverture aux étudiants extérieurs à l'Université de Savoie.
  - Stage de longue durée répondant aux objectifs professionnels de la formation.
- Points faibles :
  - L'adossement au CDPPPOC dont les préoccupations sont très éloignées de l'objet de la spécialité.
  - L'intégration artificielle de cette spécialité au sein d'une mention de droit public interne.
  - L'implication des professionnels de l'humanitaire est insuffisamment développée au sein de la formation.



- Recommandations pour l'établissement :
  - Revoir l'adossement à la recherche de cette filière.
  - Une co-habilitation avec une spécialité en droit humanitaire d'une autre université pourrait être souhaitable.
  - Veiller à rendre cohérente la place de cette spécialité de droit international dans une mention vouée au droit public interne.
  
- NOTATION (A+, A, B ou C) : C